

Quelques informations :

1. Concernant les enfants des soignants, la note de notre hiérarchie stipule qu'il convient de **se limiter strictement aux professionnels concernés (liste ci - dessous)**, en respectant bien évidemment, toutes les consignes sanitaires. Cet accueil **doit toutefois être considéré comme une solution ultime et exceptionnelle**, pour les cas où les familles n'ont pas trouvé d'autres alternatives et **ne concerne que les familles dont les deux parents sont considérés comme soignants**. Si l'un des parents n'est pas **personnel soignant** ou assimilés, ce parent est alors incité à garder son enfant au domicile.

- **tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés** : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- **tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- **les professionnels de santé et médico-sociaux de ville** : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- **les personnels chargés de la gestion de l'épidémie** des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Cette liste pourra être réévaluée en fonction d'un travail fin d'identification des fonctions indispensables.

2. La ligne de l'école a été transférée sur le portable personnel de la directrice. Si la réponse n'est pas immédiate, **laissez un message** car le répondeur peut être consulté à distance.

Si vous avez un souci, si vous avez besoin d'aide utiliser le mail de l'école en priorité avant de téléphoner (sauf urgence).

La situation sanitaire est telle que nous devons revoir l'organisation prévue vendredi. Un confinement ne vous permettra pas de venir chercher du travail pour vos enfants à l'école.

Une liste de diffusion à partir des adresses mail que vous nous avez données en septembre est en train d'être établie. Vous devriez recevoir d'ici mercredi un mail d'essai. Si ce n'était pas le cas, merci d'envoyer un mail à l'adresse [E.Loupiac@ac-bordeaux.fr](mailto:E.Loupiac@ac-bordeaux.fr)

Nous travaillons à la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail où les enseignants pourront déposer des fiches de travail mais tout est saturé !

Le temps que ceci se mette en place, vous pouvez inscrire votre enfant sur le site du CNED (pas à pas joint) qui propose la classe à la maison où il y a un mois de travail en fonction du niveau de votre enfant : <https://ecole.cned.fr>

Prenez soin de vous.

La directrice pour l'équipe pédagogique.